

Monsieur le député Victor Habert-Dassault  
Messieurs les sénateurs Olivier Paccaud et Jérôme Bascher  
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise Anaïs Dhamy  
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard et VP du  
Conseil départemental de l'Oise Franz Desmedt  
Monsieur le Conseiller départemental Patrice Fontaine  
Mesdames et messieurs les maires et conseillers municipaux,  
Mesdames et messieurs les représentants des mécènes : le Crédit Agricole IDF  
Mécénat, la Fondation du Crédit agricole Pays de France, la Fondation Evergète et la  
Fondation du Patrimoine.

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir à Saint-Martin-aux-Bois, et plus particulièrement, dans ce lieu magnifique emblématique du patrimoine historique du plateau picard.

Cette réalisation de restauration des 7 baies de vitraux, c'est 10 ans de travail.

Tout ce temps a été marqué par différentes étapes décisives :

Tout d'abord, le choix du Maître d'œuvre, Monsieur Vincent Brunelle, Architecte en chef des Monuments Historiques dont je salue la présence aujourd'hui.

La seconde étape a été de donner la lettre de mission au Maître Œuvre pour engager l'étude préalable, qui peut paraître purement administrative, mais qui a été l'occasion de nombreux débats au sein du conseil municipal. En effet, soucieux de gérer au mieux les deniers publics, la question de cet engagement, sans avoir la certitude de sa réalisation, interrogeait.

C'est à ce moment que l'on comprend qu'il ne faut pas être seul pour mener à bien un tel projet.

Heureusement, sur la commune nous avons des associations qui œuvrent pour la sauvegarde de l'abbaye :

La première : Stalles de Picardie attentive à la mise en valeur et à la restauration du mobilier. Elle va reprendre les visites guidées les dimanches en juillet et août, et l'association des Amis de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois qui recherche des mécènes pour sauvegarder l'édifice.

C'est cette dernière, et plus particulièrement son Président Monsieur Philippe STOECKEL, qui nous a permis de lancer cette première étape.

Ensuite c'est un véritable marathon qui s'est engagé avec un double objectif :

Le premier, avec le Maître d'œuvre et la DRAC pour construire le projet technique qui doit être validé par cette dernière.

Le second est la construction financière, clé de la réalisation du projet.

Et c'est bien sur ces deux piliers, technique et financier, qu'il faut avancer en harmonie.

Il faut faire preuve de patience, d'humilité, de persévérance et de pugnacité, mais le résultat en vaut la peine.

Nous avons dans un premier temps sollicité des financements publics et obtenu de la part de la DRAC une subvention de 40%

et la participation du Conseil Départemental de l'Oise également à hauteur de 40%.

Je tiens à remercier sincèrement l'Etat pour son engagement et le Conseil départemental de l'Oise, qui en a fait un dossier départemental. Un merci particulier à Patrice Fontaine qui nous a accompagnés sur ce projet.

80% c'est bien, mais le reste à charge de 20% pèse encore très lourd pour notre commune de 300 habitants.

Comme je le précisais précédemment, le fait de ne pas être seul est un atout considérable. Mr Philippe STOECKEL avec son association a travaillé sans relâche pour trouver des mécènes au travers de diverses Fondations. J'en profite pour remercier le Mécénat du CA IDF et la Fondation Pays de France du Crédit Agricole qui nous ont apporté un soutien considérable. Nous avons également été accompagnés par la fondation Evergète et la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la mission Bern que je remercie également. Je n'oublie pas l'ensemble des particuliers qui ont contribué à ce projet. J'ai une pensée particulière pour Olivier DASSAULT, amoureux de l'Abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, qui a toujours répondu présent à nos différentes sollicitations.

Concernant l'aspect technique, deux entreprises sont intervenues : Léon Noël pour la maçonnerie et Atelier Art Vitrail pour la serrurerie et les vitraux.

Concernant la maçonnerie, un atelier de taille de pierre était installé juste à l'arrière de l'abbaye. Ce travail a permis de remplacer des meneaux de différentes tailles, pouvant atteindre plus de 2 m et 500 kg.

Pour les vitraux : l'ensemble des panneaux ont été démontés et transférés dans l'atelier à proximité d'Auxerre. Ils ont été nettoyés, les joints en plomb refaits, les parties cassées restaurées. La particularité de ces 2 entreprises, au-delà de leur professionnalisme, c'est qu'elles travaillent pour l'avenir en accueillant des jeunes en apprentissage ou en alternance. Travailler à la transmission du savoir au travers de jeunes talents, c'est garantir dans la durée la restauration de notre patrimoine.

Je tiens à féliciter et à remercier ces deux entreprises Léon Noël et Atelier Art Vitrail pour la qualité des travaux exécutés et le respect des délais initialement prévus malgré les périodes de confinement dues au COVID.

Je terminerai par quelques chiffres :

- 7 baies
- 21 m de haut
- 1700 panneaux de vitraux
- 2 figurines en double vitrage
- 25 réunions de chantier
- 2 ans de travaux
- Un investissement de plus de 900 000€

Je conclurai en remerciant, à nouveau, l'ensemble des acteurs qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ce projet.

Ce que je retiendrai de cette expérience c'est la continuité des différents conseils municipaux qui se sont succédés, et le travail en harmonie avec les différentes personnes et associations qui ont été présentes depuis le début. Merci à tous.

Comme je l'ai déjà évoqué à d'autres moments, personnellement j'ai eu deux émotions. La première fois lorsque je suis entré dans l'abbatiale et vu l'installation des échafaudages, je me suis dit : 'Enfin, on y est, les travaux commencent'. Et la deuxième fois, lorsque les échafaudages ont été démontés : 'Ça y est c'est terminé, c'est 10 ans de travail récompensé'.

Je vous remercie.

*ALAIN LEBRUN, maire*